

CONVOCAATION

Objet: Formation Educateur Fédéral Aviron 2018

Dates et lieux : Samedi 19 et Dimanche 20 janvier 2019 à la Maison Régionale des Sports
Samedi 02 et Dimanche 03 février 2019 à la Maison Régionale des Sports

Maison Régionale des Sports : 2 avenue de l'Université 33400 TALENCE

La formation pratique sur les réglages se déroulera à l'EN Bordeaux le dimanche matin 20 janvier 2019.

EN Bordeaux : Boulevard Jacques Chaban Delmas 33520 Bruges

Restauration : A la charge des stagiaires. Restaurants à proximité des lieux de formation.

Destinataires :

Candidats Educateur Fédéral (18)

1	ARRIZABALAGA	Bakartxo	ENDAIKA	10	GOUDIN	Jerome	LA REOLE AS
2	BOUILLOD	Nicolas	BAYONNE SN	11	LAOUILIAOU	Christelle	CN FOYEN
3	BULTEAU	Alexandre	LIBOURNE CN	12	LAUNAY	Christelle	LA ROCHELLE CA
4	CAROBIO	Cédric	BRIVE CSN	13	LECOURT	Severine	LA REOLE AS
5	CASTRO	Amélie	BORDEAUX EN	14	MOUGEL	Jean-Bruno	CHATELLERAULT SN
6	CHENOT	Dominique	BORDEAUX EN	15	NOUZILLE	Kyllian	LA ROCHELLE CA
7	DOHY	Florence	BORDEAUX EN	16	ROUSSEAU	Jean-François	BORDEAUX -BEGLES AC
8	FAUP MANDRAT	Pascal	CN FOYEN	17	TAUZIN	Julie	BAYONNE SN
9	GARCES	Julie	BAYONNE SN	18	WILHELM	Marine	VILLENEUVE AV

Formateurs (5)

1	ASSEMAT	Bruno	Arbitre Ligue	4	GRANIER	Sébastien	CTSNv-Aquitaine
2	CREPU	Yoann	TSR Nv-Aquitaine	5	MOTRON	Pierre	Arbitre Ligue
3	DELVAL	Charles	Entraîneur National				

La formation fédérale Educateur 2018-2019 est organisée par la Ligue Nouvelle Aquitaine d'Aviron.

La formation proposée est gratuite.

Les frais de déplacements et d'hébergement éventuels sont à la charge des candidats.

Le livret de formation EDUCATEUR sera fourni gratuitement par la ligue aux candidats.

En cas de non-participation prévenir sans délais Charles DELVAL au 06 47 98 69 32.

Charles DELVAL
Coordonnateur Régional de Formation

Emploi du temps de la formation
EDUCATEUR NOUVELLE-AQUITAINE 2018-2019

	Samedi 19 janvier 2019 Talence	Dimanche 20 janvier 2019 Bordeaux / Talence	Samedi 02 février 2019 Talence	Dimanche 03 février 2019 Talence
8h00	Accueil			
9h00	Présentation Y.CREPU / C.DELVAL		Technique Les bases mécaniques	La Sécurité B.ASSEMAT et P.MOTRON
10h00	Le matériel Les réglages - théorie	Le matériel Les réglages en pratique	Technique Réalisation technique	Pédagogie Code des régates B.ASSEMAT et P.MOTRON
11h00				Institutionnel B.ASSEMAT et P.MOTRON
12h00	Y.CREPU	C.DELVAL	S.GRANIER / Y.CREPU	
13h00	Déjeuner		Déjeuner	
14h00	Entraînement	Pédagogie L'initiation		Pédagogie Les publics
15h00	La PPG		Entraînement Les bases anatomiques et physiologiques	Les valeurs de l'aviron B.ASSEMAT et P.MOTRON
16h00	Les étirements	Pédagogie Le perfectionnement		Examen P.MOTRON
17h00	Y.CREPU	C.DELVAL	S.GRANIER	
18h00				

Partie théorique à réaliser chez soi: via le site internet, c'est la partie "à distance".

Le volume horaire de ces travaux est d'environ douze heures. Pour accéder à ces travaux, il vous suffit de vous rendre à la fin de chaque page correspondant aux domaines de formation (le matériel, la sécurité, la technique, la pédagogie, l'entraînement, l'environnement institutionnel). Différents travaux vous sont alors proposés avec des vidéos, des wikis, des quizz,

Pédagogie: 10 séances en club avec un tuteur. Retour des séances pédagogiques obligatoire.

Examen théorique: Dimanche 03 février 2019

Délibération du jury : Le 29 avril 2019 après réception et validation des fiches pédagogiques.

Envoi des fiches par email à charles.delval@ffaviron.fr ou par voie postale à l'adresse suivante:

DELVAL Charles I, impasse du rucher 33370 TRESSES